



***UNE ANNEE SCOLAIRE...***

***CA COMMENCE AU PETIT PATACHOU***

De la naissance à l'adolescence, c'est AU PETIT PATACHOU qu'il faut s'habiller. Ceci est encore plus vrai à la rentrée des classes: il faut des vêtements chics, de première qualité, à des prix abordables. Le choix, la qualité et les bas prix font du PETIT PATA-CHOU le rendez-vous des écoliers qui désirent entreprendre une bonne année.

★ Demandez du papier pour couvrir vos livres: c'est gratuit!

***AU PETIT PATACHOU***

**502, NOTRE-DAME  
JOLIETTE PL. 6-8525**

*"Amenez vos bouts de chou au Petit Patachou!"*

# Propositions sur la loi prochaine de l'éducation

Québec, le 19 août 1963

Honorable Jean Lesage,  
Premier Ministre,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, P.Q.

Monsieur le Premier Ministre,

La Fédération des Collèges classiques, La Corporation des Instituteurs catholiques du Québec et la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec ont fait en commun l'étude attentive du Bill 60 instituant un ministère de l'éducation et de la jeunesse ainsi qu'un Conseil supérieur de l'éducation. Les trois organismes vous soumettent, ainsi qu'au gouvernement de la province, leur position sur les principes du projet de loi et vous transmettent avec la présente les amendements qu'ils croient nécessaires pour que ce projet de loi puisse satisfaire la population québécoise.

## Déclaration de droits

Nous croyons qu'il faudrait inclure la déclaration explicite de certains droits dans le bill 60, qui devra constituer la partie fondamentale du Code scolaire.

De l'article 26 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adopté le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, on devrait insérer les énoncés suivants: "1. Toute personne a droit à l'éducation. 2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. 3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants".

Pour éliminer toute inégalité de traitement, on devrait inclure dans le Bill 60 l'idée de base de la Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 15 décembre 1960: "Toutes personnes ont droit à l'égalité de chances et de traitement en éducation sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute fortune, de naissance ou de toute autre situation".

Le Bill 60 devrait aussi reconnaître explicitement *les droits garantis par la constitution du pays* (Acte de l'Amérique du Nord britannique, article 93): en disant: Rien dans cette loi ne peut préjudicier à aucun droit ou privilège conféré par la loi à aucune classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionnelles, lors de la Confédération".

On devrait enfin assurer la *liberté effective d'enseignement* par une autre déclaration de droit: "Toute institution d'enseignement se conformant aux normes générales prescrites ou approuvées par les autorités compétentes a droit, sous réserve des contrôles prescrits par la loi, aux subventions tirées des deniers publics qui lui permettront d'offrir à ses élèves des facilités d'accès à l'enseignement équivalentes à celles de l'ensemble des institutions de même degré, un personnel enseignant possédant des qualifications de même ordre, ainsi que des locaux scolaires et une équipement de même qualité".

## Nécessité d'un ministère de l'éducation et de la jeunesse

Nos trois associations reconnaissent la nécessité d'un ministère de l'éducation et de la jeunesse dans notre province. Cet organisme d'Etat s'impose en raison de la nécessité présente de la planification et de la coordination de l'éducation. Nous estimons nécessaire de confier à ce ministère l'administration de tous les enseignements; on groupera ainsi en un seul budget toutes les dépenses de l'Etat concernant l'éducation et on évitera une multiplication inutile des services.

## Un ministère véritablement québécois

Nous croyons, Monsieur le Premier Ministre, qu'il faut doter notre province d'un ministère de l'éducation véritablement québécois. Il ne nous paraît pas opportun d'essayer de copier et d'instaurer dans notre province les ministères d'éducation des autres pays.

Le pluralisme de notre population et les droits constitutionnels des catholiques et des protestants imposent l'introduction à l'intérieur du futur ministère de l'éducation de deux organismes que nous considérons essentiels: un bureau catholique et un bureau protestant. Ces bureaux, ayant à leur tête des sous-ministres associés, dépendront cependant, selon le cas, du Comité catholique ou du Comité protestant. De la sorte, les catholiques et les protestants pourront, comme "classes particulières de personnes" jouer leur rôle le "corps intermédiaires" à l'intérieur même du ministère de l'éducation.

Le partage des responsabilités nous apparaît primordial dans un ministère de cette importance. Il ne serait ni efficace ni prudent de confier à un seul homme toute la responsabilité de la direction d'un ministère englobant déjà la formation du quart de la population et la distribution du quart du budget du Québec. Il est impossible à un homme, même après avoir pris l'avis de certains organismes, de prendre la décision dans le cas de chacun des nombreux textes qui devront être présentés au lieutenant-gouverneur en conseil. L'éducation comporte nombre de décisions dont la partie culturelle ou morale ne ressortit pas à l'Etat seul ou qu'il serait hasardeux de laisser déterminer dans l'Etat par le cabinet seul. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de donner plus d'autorité aux Comités catholique et protestant.

Le Conseil supérieur de l'Education devrait avoir une autorité semblable sur la direction des écoles qui ne sont ni catho-

liques ni protestantes. La coordination des divers degrés d'enseignement pourra ainsi se faire tout en respectant le caractère propre et l'autonomie des institutions.

## Comité parlementaire de l'Education

Nous croyons nécessaire de demander la création d'un Comité parlementaire de l'Education où les spécialistes du ministère, du Conseil et des comités catholique et protestant pourraient donner aux membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif les explications nécessaires avant l'adoption des mesures législatives et budgétaires. Les associations d'éducation pourraient également s'y présenter pour faire connaître leur point de vue aux législateurs.

Nos trois organismes sont heureux, Monsieur le Premier Ministre, chaque fois que l'occasion se présente, d'étudier les problèmes de leur spécialité afin d'aider le progrès de l'éducation en vue du bien commun.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre avec l'expression de nos meilleurs sentiments, l'assurance de notre entière collaboration.

(SIGNE):

Pour la Fédération des Collèges classiques Mgr Pierre Decary, président.

Pour la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec, Léopold Garant, président.

Pour la Fédération des Commission Scolaires Catholiques du Québec, Jean Leduc, président.

## LA DOCTRINE DE L'EGLISE EN MATIERE SCOLAIRE

L'Eglise a une doctrine scolaire constante et bien définie. Elle la rappelle souvent. Le Pape Pie XII y revenait plusieurs fois chaque année dans ses discours. Les Evêques des différents pays la reprennent dans leurs lettres pastorales et leurs déclarations communes.

La mission des parents est première dans l'ordre de la loi naturelle: de par l'institution divine et la volonté du Créateur, les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants. En vertu de leur naissance, ceux-ci relèvent avant tout de leurs père et mère. Les parents chrétiens ont le devoir très grave de transmettre la foi à leurs enfants et de leur assurer une éducation chrétienne conforme aux directives de l'Eglise.

La mission de l'Eglise est, dans l'ordre surnaturel, analogue à celle des parents: l'Eglise, mère de tous les baptisés, est responsable de leur éducation chrétienne en vertu de leur nouvelle naissance en Jésus-Christ.

La mission des parents et la mission de l'Eglise, étant directement d'origine divine, ne peuvent être entravées ou méconnues par l'Etat.

Le rôle de l'Etat est d'assurer le bien commun, matériel et humain, de toute la communauté. Cette tâche inclut le développement de toutes les richesses culturelles et même des richesses propres aux grandes familles spirituelles qui composent la nation. Il appartient donc à l'Etat de veiller efficacement à ce que les citoyens acquièrent une culture suffisante. Il est juste qu'il accorde des subsides aux écoles chrétiennes en raison des services qu'elles rendent à la communauté. En cas de besoin, il doit aider les familles à remplir leur mission et à choisir pour leurs enfants l'éducation qu'elles souhaitent légitimement leur assurer.

Il est normal que l'Eglise ait ses écoles non seulement pour l'enseignement religieux proprement dit, mais aussi pour l'enseignement profane. En ef-

té à ses élèves catholiques. Mais elle maintient que l'école neutre n'est pas une solution satisfaisante pour les enfants chrétiens.

La mission éducatrice des maîtres de l'école chrétienne est de première importance. Elle a le caractère d'un véritable apostolat. Les futurs maîtres chrétiens doivent être préparés, avec le plus grand soin, à bien remplir leur tâche: outre la compétence dans les matières qu'ils enseignent, ils ont à acquérir l'art difficile de l'éducation chrétienne, qui suppose lui-même un ardent désir apostolique. ("Le Richelieu, St-Jean, Qué., 8 août 1963)

## Manière originale de tuer les microbes

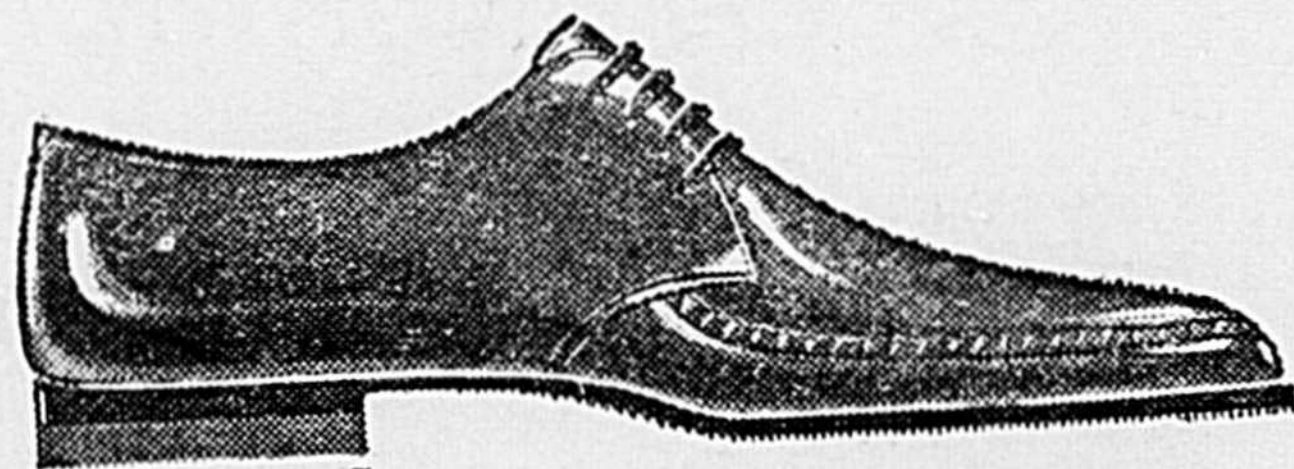
Un porte-parole de l'Équipement de Téléphone Laurentien Inc. révèle que la compagnie entreprendra sous pue la fabrication d'un nouveau téléphone dont la grande qualité sera de contribuer à la santé du public.

Le porte-parole explique qu'il s'agit d'un appareil muni d'un dispositif qui tue tous les microbes. Au retour du transmetteur en position, une lampe spéciale mise au point par la compagnie Westinghouse Electric émet une certaine quantité de rayons ultra-violet qui, dit-il, détruit non seulement les bactéries, mais aussi les mauvaises odeurs.

Le nouveau téléphone, a ajouté le porte-parole, est déjà en vogue aux Etats-Unis et son apparition sur le marché canadien coïncide avec l'octroi d'un brevet d'invention par Ottawa. L'appareil, a-t-il poursuivi, vient d'obtenir la sanction des hygiénistes du gouvernement canadien.

Le téléphone sera fabriqué par l'usine de la compagnie Equipement de Téléphone Laurentien Inc. à Henryville, municipalité du comté d'Iberville située à 40 milles à l'est de Montréal. (Comm.)

Pour l'étudiant  
des souliers SOLIDES  
CONFORTABLES  
VRAI CUIR



Un soulier de style d'une résistance  
incomparable

LA OU LE PRIX EST INFÉRIEUR A LA QUALITÉ

POUR LE CONFORT, VOYEZ

**Romuald Barrette**

Chaussures

8 PLACE BOURGET SUD

JOLIETTE

# TABAH

**432 Notre-Dame (2e étage EDIFICE)  
PL. 6-8373 C.J.L.M.**

**POUR GARCONS**  
**BLAZERS** de \$3.98 à \$15.95  
**HABITS** de \$8.95 à \$24.95  
**GILETS SPORT** \$5.95 à \$15.95  
 100% laine  
**PANTALONS** \$1.98 à \$5.95  
 Flanelle

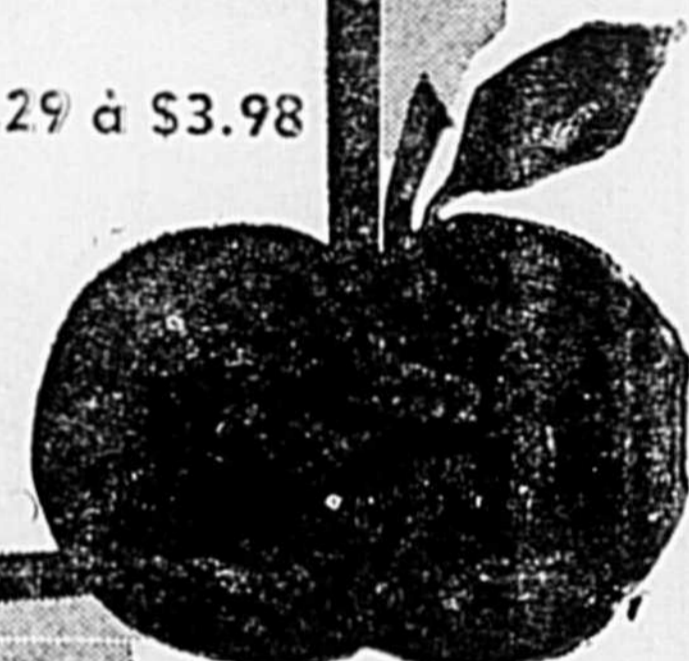


Pour TOUS les GOUTS et tous les BUDGETS, c'est chez MAURICE TABAH que vous trouverez le plus grand ASSORTIMENT en lingerie pour hommes et jeunes gens.

UNE SEULE VISITE VOUS CONVAINCRA

**POUR GARCONS**

CHEMISES DE TOILETTE, manches courtes ou longues \$1.29 à \$3.98  
 CHANDAILS manches longues \$0.79 à \$2.98  
 JEANS EN COTON \$0.98, \$1.98, \$2.98  
 PANTALONS en corduroy \$2.49 à \$4.95  
 CHANDAILS ou VESTES DE LAINE \$1.98 à \$6.95



**POUR HOMMES**  
**COUPE-VENT** \$2.98 à \$14.95  
 Très bonne qualité  
**PYJAMA** \$1.98 à \$3.98  
 Coton ou flanelle  
**ROBE DE CHAMBRE** \$3.95 à \$14.95

**Memo: pour hommes**

**HABITS 100% LAINE**

Rég. \$29.95	réduit à \$19.95
Rég. \$49.95	réduit à \$27.95
Rég. \$59.95	réduit à \$34.95
Rég. \$69.95	réduit à \$39.95
Rég. \$79.95	réduit à \$49.95

**POUR TOUS LES BUDGETS**

<b>BLAZERS</b> Flanelle de laine et serge bleu marin ou autre couleur	\$8.95 à \$29.95
<b>GILETS SPORT</b> 100% laine	\$7.95 à \$29.95
<b>CHEMISES</b> Blanches ou de couleur, de toilette ou sport	\$1.49 à \$4.95
<b>2000 PANTALONS</b> Gris ou de couleur. Flanelle de laine.	\$2.98 à \$13.95

**REDUCTION SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE**

# RETOUR



# À

# L'ÉCOLE



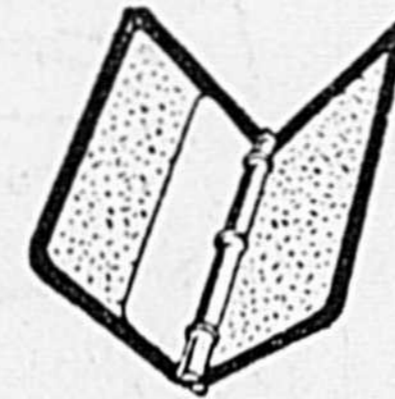
## Nous avons le livre que vous cherchez



**SACS D'ECOLE**  
à dos  
pour filles et garçons  
fini tout cuir



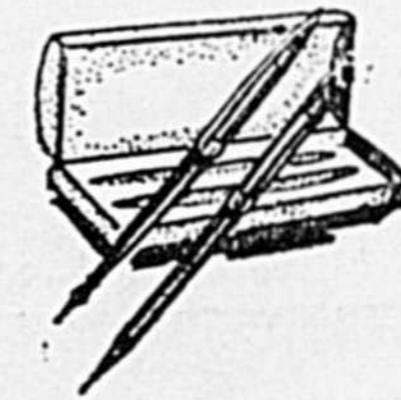
**BOITE A LUNCH THERMOS**  
Différents modèles



**CARTABLES, DIFFERENTES GRANDEURS, FEUILLES DETACHABLES, TOUTES GRANDEURS, CAHIER BROUILLON, CAHIER A L'ENCRE PAPIER DE COUVERTURE**



**ENCRIERS**  
différents modèles  
choix de couleurs



**SET DE PLUME ET CRAYON DIFFERENTES QUALITES, A PRIX REDUITS CHOIX VARIES DE TEINTES CADEAU PRATIQUE A TOUT ETUDIANT**



**GLOBE TERRESTRE**  
en couleur  
très détaillé et  
facilement lisible



**NECESSAIRE A DESSEIN**  
Compas, parallèle T,  
règles, gommés à effacer



**CRAYONS A COLORIER**  
différentes marques  
série de 12-24  
ou 36 crayons



**Spécial 300 serviettes de cuir**



### Serviettes TOUT CUIR

solide résistera à l'hiver et durera des années  
Protégez vos livres cette année

**Spécial \$5.95**

REG. \$7.95



LIBRAIRIE

# RENE MARTIN Enrg.

## 398 Notre-Dame, Joliette Tél. PL.6-8066

# La tournée de M. Gérin-Lajoie

Autrefois, durant la saison estivale, les comédiens partaient en tournée et parcouraient les villages pour y donner des représentations théâtrales. Ils ne recueillaient pas toujours des lauriers mais ils s'exerçaient à leur métier d'acteur et rodait leurs pièces pour la rentrée. En France, encore aujourd'hui, rien n'a changé; les comédiens vont toujours en province préparer leur rentrée d'automne sur les scènes parisiennes. Au Québec, c'est plutôt les vedettes de la scène parlementaire qui partent en tournée comme le faisait lui-même le grand Molière. René Lévesque a eu un certain succès avec ses représentations sur l'étatisation de l'électricité; la partie était gagnée d'avance mais cela n'enlève rien à la puissance de persuasion du ministre des Ressources naturelles. On a réussi à convaincre le ministre de la Jeunesse d'entreprendre une semblable tournée et de se faire le colporteur du Bill 60.

Les tournées que font les ministres québécois n'ont pas pour but de montrer du guignol. M. Lévesque n'a pas eu de mal à vendre au public l'étatisation de l'électricité, de son côté M. Gérin-Lajoie qui est convaincu de l'urgence nécessaire d'un ministère de l'éducation veut convaincre le gros public, c'est-à-dire les parents, que la création d'un tel ministère ne saurait être renvoyé aux calendes grecques.

Il semble, à lire les quotidiens qui donnent le compte-rendu de la tournée de M. Gérin-Lajoie dans le Bas du Fleuve, que partout où passe le ministre il prêche à des convertis. Alors pourquoi cette tournée, pour convaincre qui? Ce n'est pas chez le peuple que le ministre va rencontrer les personnes où les groupements et les corps intermédiaires qui ont protesté, non contre le principe d'un ministère de l'Education, principe que tout le monde semble admettre, maintenant, mais contre le trop grande latitude qu'aurait le futur ministre de l'Education d'une part, d'autre part, le peu de cas que pourrait faire un ministre mal disposé vis-à-vis les recommandations et les conseils qu'on ne manquerait pas de lui donner. On comprend mieux alors que ce n'est pas le public comme tel qui peut protester et revendiquer mais plutôt des corps intermédiaires comme les associations de parents, les fédérations d'instituteurs, la Fédération des Collèges classiques, etc., qui devraient discuter avec le ministre.

Le tournée de M. Gérin-Lajoie fournira indubitablement la preuve de la popularité d'un ministère de l'Education et de la volonté du peuple d'avoir un tel ministère pour succéder. Mais s'est une preuve superflue et inutile, car peu d'associations ou de personnes se sont officiellement prononcées contre ce ministère. D'ailleurs elles doivent s'incliner devant le désir de la majorité comme le veut tout régime qui se dit démocratique.

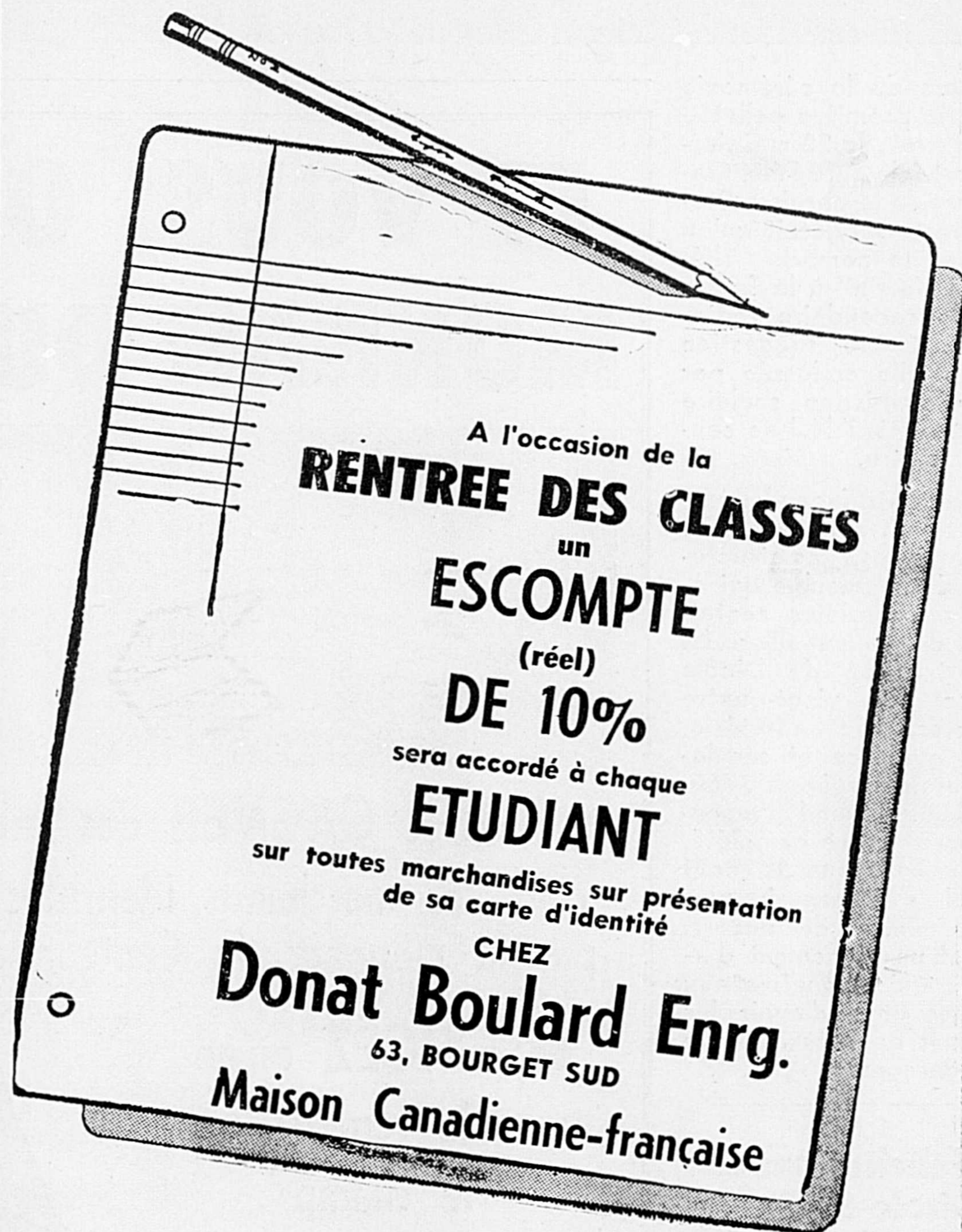
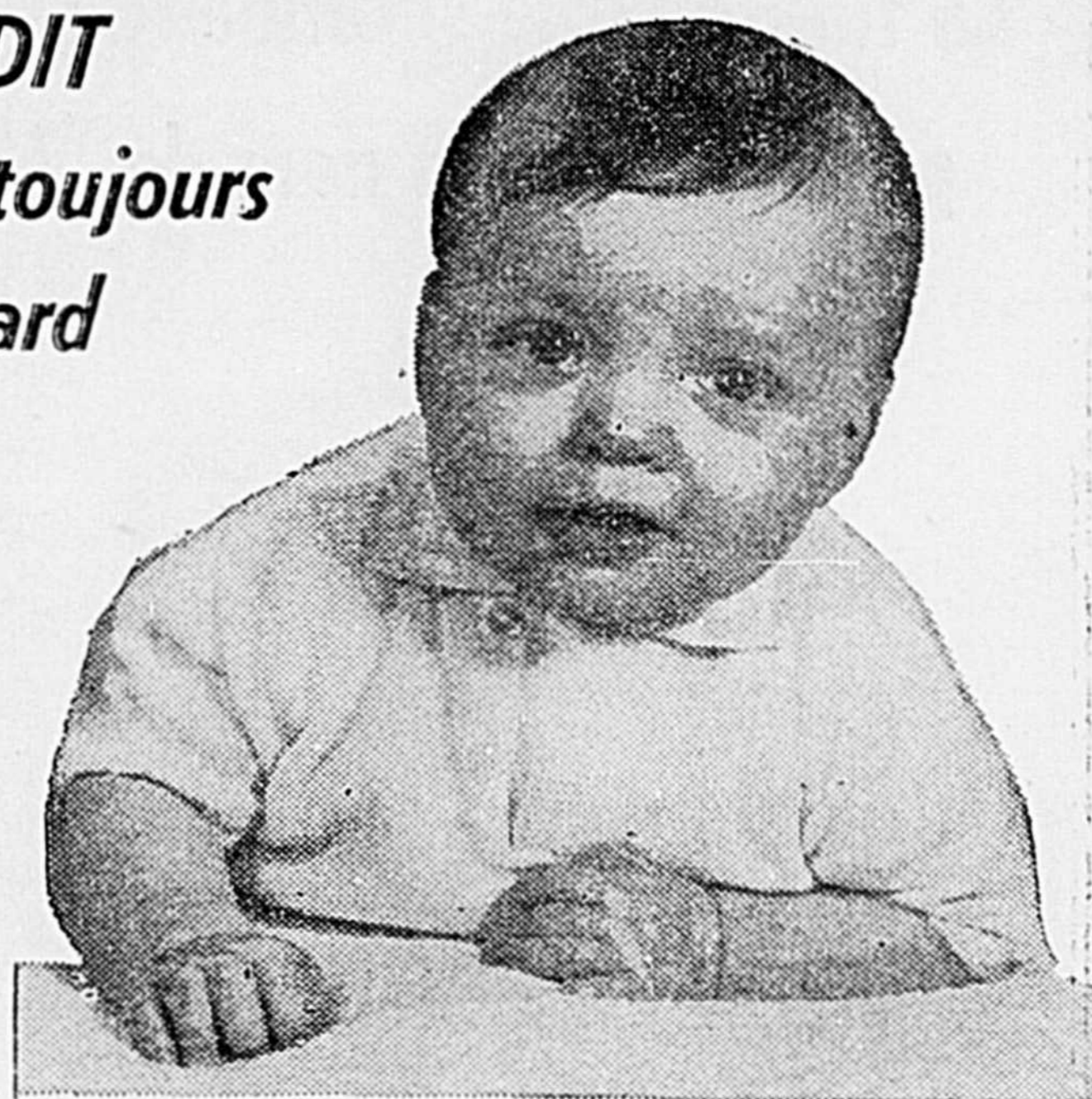
Le public aimerait que l'on débâte à la télévision, surtout la scène québécoise en somme, les dangers d'un ministère de l'Education à la tête duquel un ministre aurait une autorité absolue. Il est vrai, comme dit le proverbe, que trop de cuisiniers gâtent la sauce. Mais il y a de ces sauces qui requièrent la participation de plusieurs sauciers pour être réussies, même à la Tour d'Argent.

Certes personne ne veut d'un ministère de l'Education où tout un chacun tirerait à hue et à dia, comme personne ne veut d'un ministère de l'Education qui pour ne blesser aucune susceptibilité ne prendrait aucune initiative et ne sentirait pas la nécessité de se réunir plus souvent qu'une fois par siècle. Mais les corps intermédiaires qui ont protesté, comme le public qu'ils représentent, (dans le cas de la Fédération des Collèges classiques il ne s'agit pas uniquement du publicitaire comme on l'a prétendu malicieusement mais bien des parents de tous les élèves qui fréquentent ces Collèges) veulent faire entendre leur voix avant que ne se prennent les décisions finales. Le Comité supérieur sera sans doute le porte-voix de ces associations, mais lorsque le Comité dira noir après que le ministre aurait dit blanc, lequel des deux l'emportera? Il n'y a rien qui indique dans le Bill 60 que le ministre de l'Education se rangera de l'avis de la majorité du Comité supérieur de l'éducation. Mais, d'un autre côté, est-ce le Comité où le ministre qui doit avoir l'autorité dans le ministère de l'Education?

Le public veut bien applaudir et reconnaî-

**MAMAN DIT**  
*Qu'elle achète toujours  
chez Boulard*  
**parce qu'on ne  
la trompe  
jamais**

**EN  
PLUS**



tre les mérites incontestables du sympathique ministre de la Jeunesse mais il aimerait mieux qu'on débâte devant lui le problème majeur qui se posera quand ministre et Comité seront opposés. Il demande qu'on trouve immédiatement une solution à cette situation cornélienne. Il veut qu'on tranche sous son nez ce noeud gordien. Encore un coup, M. Gérin-Lajoie peut aller cueillir à St-Tite-les-Bécasses l'encouragement pour son futur ministère que personne ne veut lui contester, mais cela ne résout rien et n'apporte aucune modification au problème posé; quand le ministre et le Comité seront d'avis contraires, qui devra céder?

C'est ce que le public de la province veut qu'on lui dise.

Gérard Des Groseillers

("Le Richelieu" St-Jean, Qué., le 8 août 1963)

## CONVERSATION ANGLAISE STENO-DACTYLO ET COMPTABILITE

COURS DU SOIR

Inscription du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

### Joliette Business College

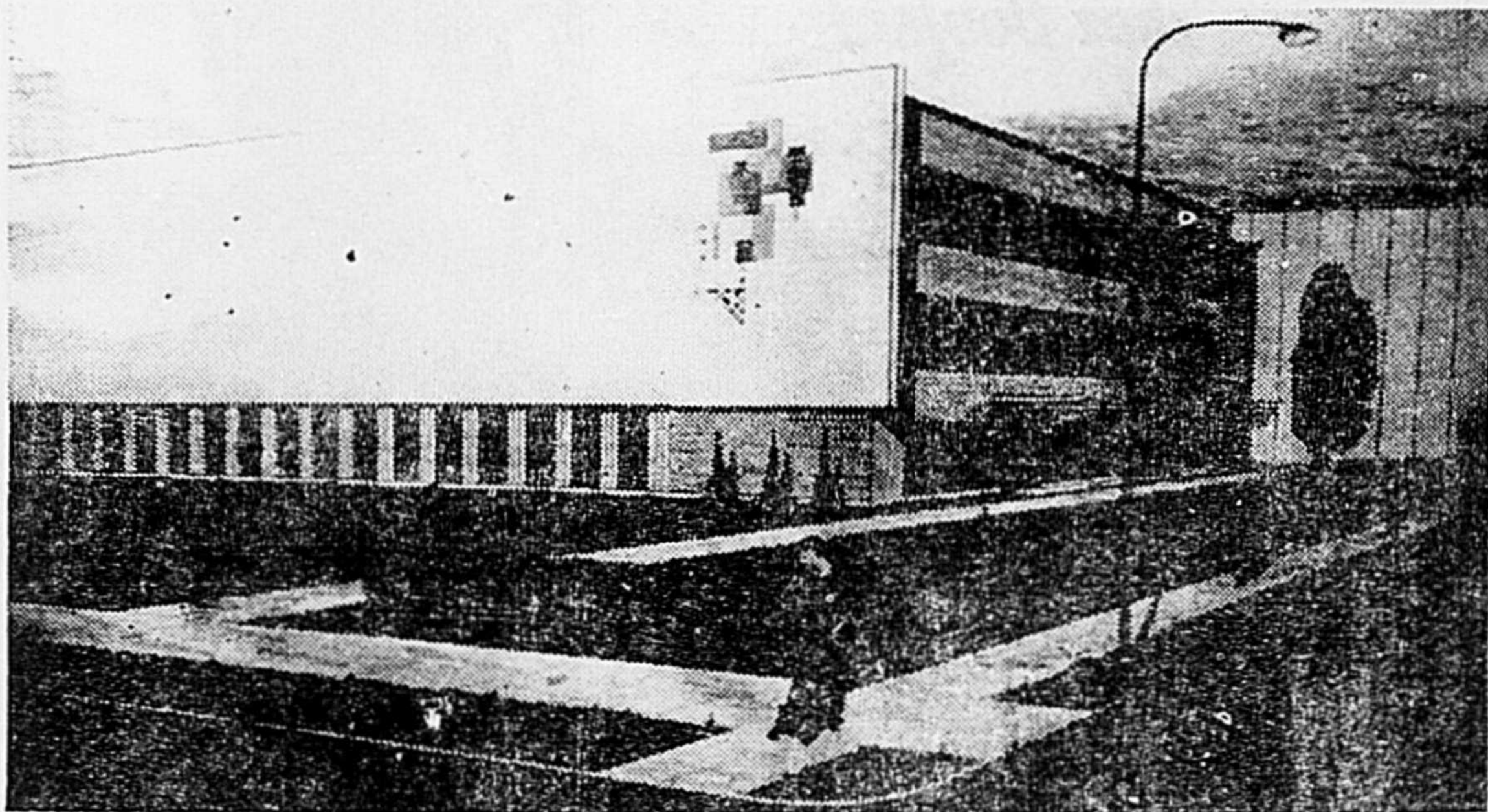
70, BOURGET SUD

JOLIETTE

TELEPHONE PL. 3-3821

JOSEPH CHAMPAGNE, professeur

## La future école secondaire régionale pour filles portera-t-elle le nom de "Thérèse Martin"?



Lors de la cérémonie "de la première pelletée de terre", le 20 mai dernier, M. le curé Félix Gadoury de la paroisse St-Thérèse, suggérait qu'on donne le nom de "Thérèse Martin" à la future école secondaire régionale. Cette suggestion sera-t-elle endossée par la Commission scolaire de Joliette? Nul ne saurait le dire.

De toute façon les travaux sont commencés et déjà on voit les structures de l'immeuble qui abritera plusieurs centaines de jeunes filles. La construction de l'école avec ses vingt-quatre classes, son cafétéria, son gymnase et ses laboratoires coûtera \$760,000.00. Quand l'ameublement sera complété, on prévoit que le coût total s'élèvera à plus d'un million de dollars. C'est un placement d'avenir qui permettra aux jeunes filles d'avoir les mêmes opportunités que les garçons.

### Félicitations à l'école St-Pierre de Joliette

Honneur aux élèves méritants de 7e année A de l'école St-Pierre de Joliette où chacun a obtenu son certificat avec des notes, variant entre 70% et 92%.

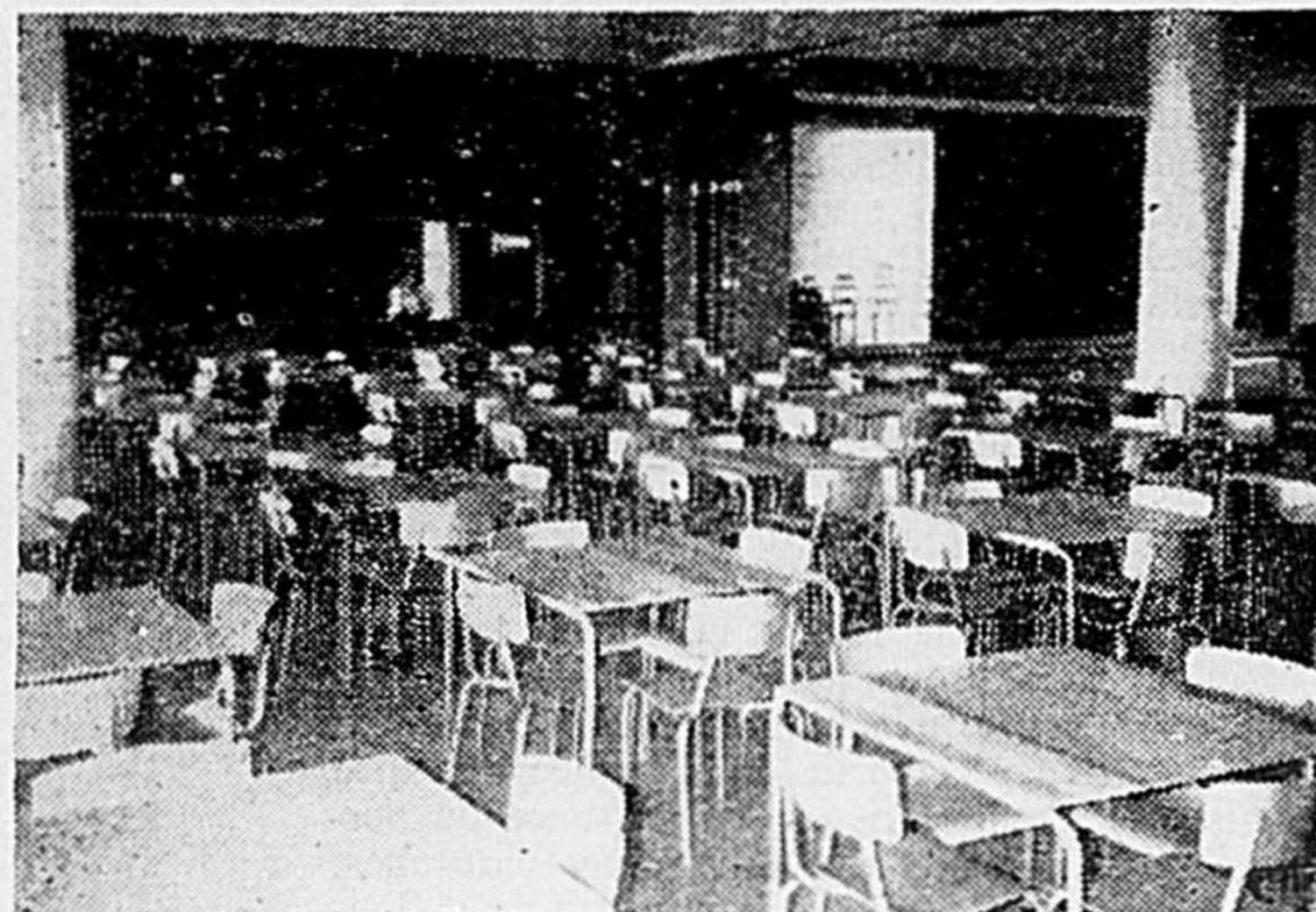
En plus, cette classe a conservé la meilleure moyenne en français de la région no 3 et du district no 2, soit 90.5%.

Nos félicitations à Mme Rejeanne Pelletier, titulaire de cette classe, ainsi qu'aux élèves pour le remarquable succès qu'ils ont obtenu.

### La Bible vous parle

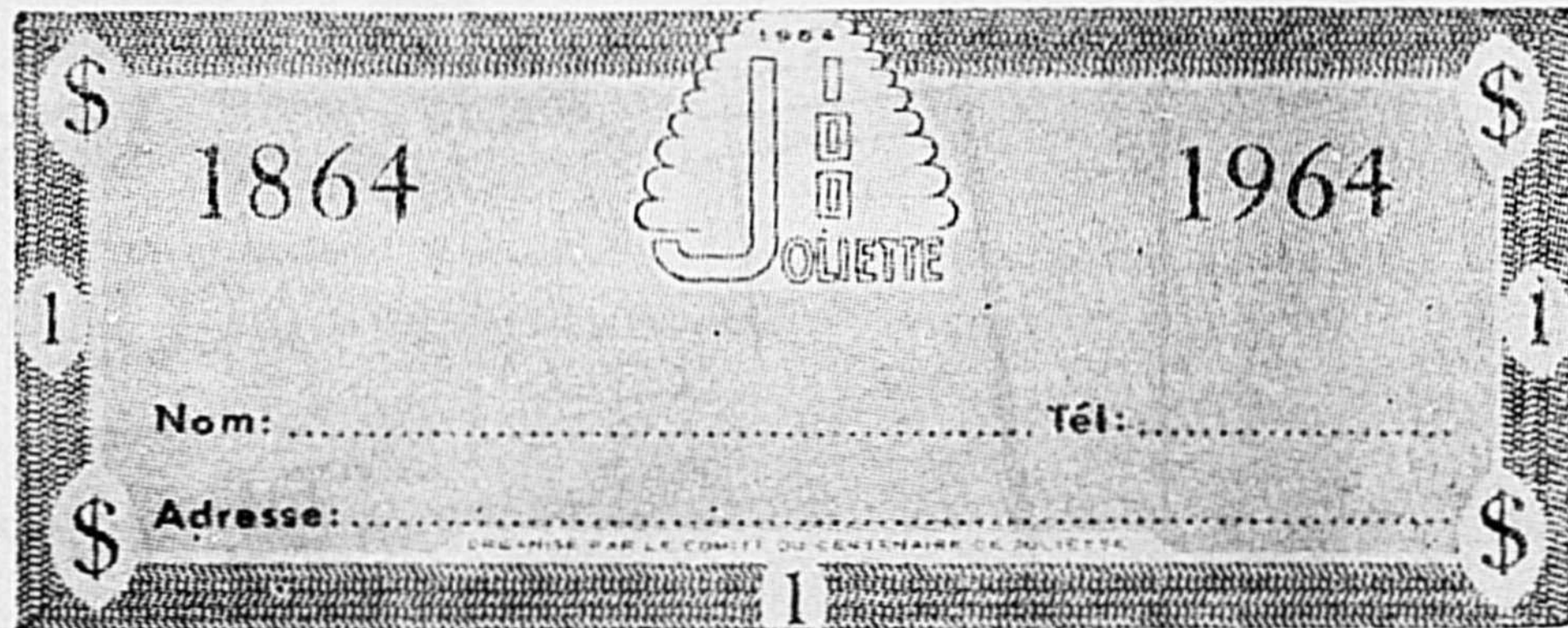
Une ville doit sa prospérité à l'intelligence des chefs. (Eccli 10, 3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

## LE CAFETERIA DE L'ECOLE SECONDAIRE BARTHELEMY-JOLIETTE



Un spacieux cafétéria est à la disposition des élèves qui viennent de l'extérieur. Les élèves peuvent y prendre des repas à prix populaires avant d'aller jouer à l'extérieur ou au gymnase.

# ET VOUS, OU EST VOTRE MONNAIE DU CENTENAIRE?

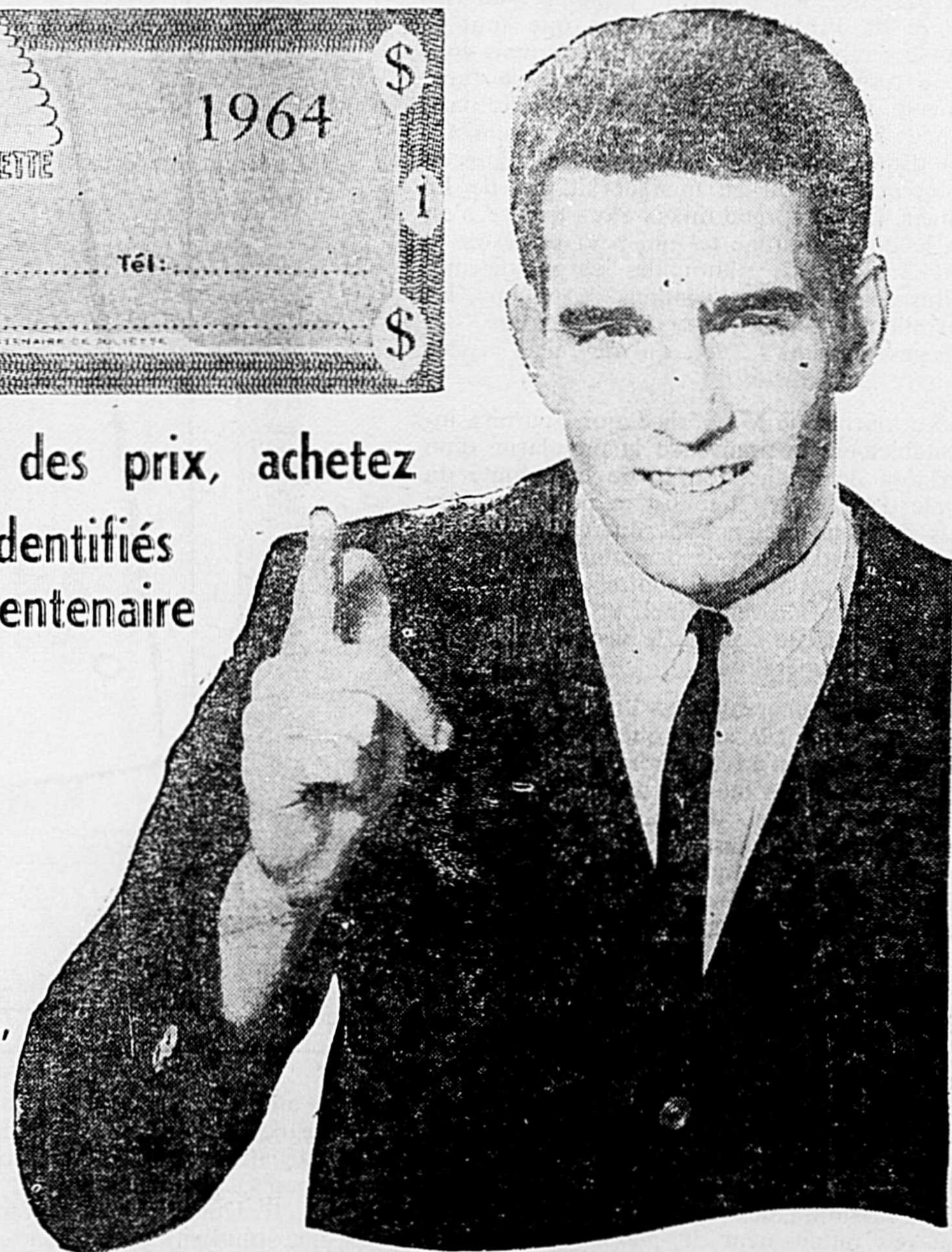


● **POUR GAGNER** des prix, achetez chez les marchands identifiés par la monnaie du Centenaire

● **EXIGEZ** qu'on vous la remette sur le champ

● **DEPOSEZ** la "Monnaie du Centenaire"

DANS LA BOITE SISE SUR LA PLACE DU MARCHÉ



**Le premier tirage aura lieu au début de septembre**

2 BICYCLETTES D'HOMME,  
2 BICYCLETTES DE FEMME ET,  
3 TRICYCLES.

\* **EN PLUS** de gagner des prix attrayants, cette "monnaie du centenaire" vous permettra de participer à d'autres manifestations.

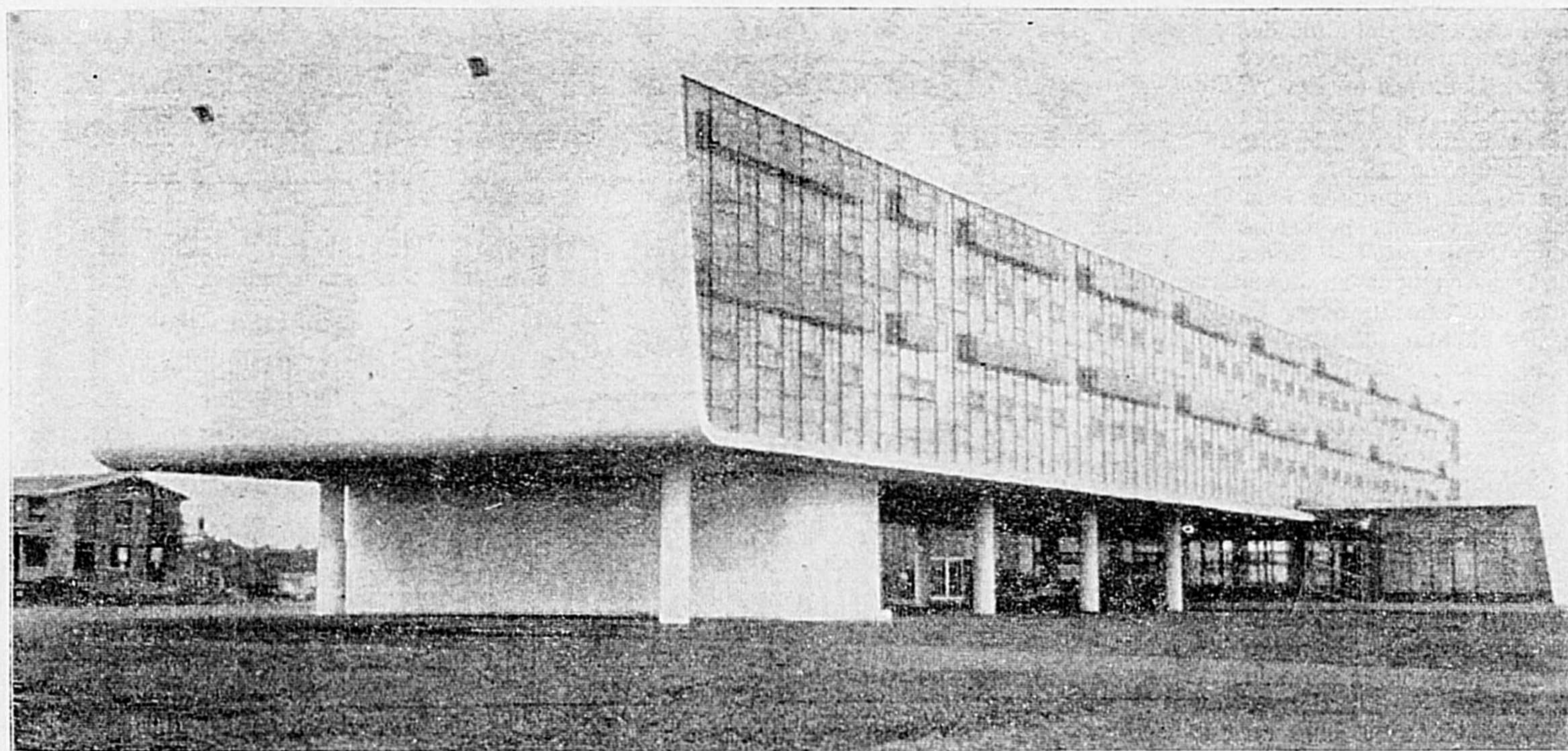


# De l'école de rang à l'école régionale...



Photo ci-haut: une école de rang où l'on recevait une instruction "froide".

En bas, Ecole Secondaire Barthélemy Joliette.



Sous l'égide  
de la C.I.C.

Plus de 450

instituteurs

étudiant

ensemble à

Québec

Deux sessions intensives d'étude réuniront du 19 au 23 août plus de 450 instituteurs de toutes les régions de la province au campus de l'Université Laval, à Ste-Foy. Elles sont organisées par les Services techniques et académique de la C.I.C. avec le concours de nombreux éducateurs réputés.

La double initiative précède le 13e congrès annuel de la C.I.C. auquel participeront du 25 au 29 août plus de 1,000 délégués, choisis par les quelque 36,000 membres de la Corporation. On sait que l'Hon. Premier Ministre Jean Lesage sera le président d'honneur au banquet de clôture de ces assises qui se tiendront aussi au campus universitaire de Ste-Foy. La session technique

Dans la vingtaine de professeurs et panélistes au programme de la session technique, on remarque M. Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, et M. l'abbé Gérard Dion, sociologue et directeur du département de Relations industrielles à Laval.

La session de cinq jours a pour

but de former des instituteurs plus aptes à promouvoir la dignité de leur profession. Les participants seront dirigés selon leurs fonctions respectives ou leur degré de préparation, dans l'une ou l'autre des trois sections suivantes:

1 — Pour les débutants, "initiation à l'organisation professionnelle";

2 — Pour les officiers des syndicats ou associations d'enseignants, "initiation à l'administration syndicale";

3 — Pour les négociateurs locaux et régionaux, "initiation à la négociation collective".

Les trois sections ont des programmes distincts mais aussi des sujets communs, par exemple: — "la planification scolaire" — "le rôle du syndicat dans la valorisation de l'enseignement" — "le coût social de l'éducation".

La session académique

En même temps et au même endroit que la session technique, le Service académique de la C.I.C. tiendra une série de cours

sur les méthodes de recherches à l'intention des responsables et des membres de ses nombreuses sous-commissions d'étude fonctionnant dans toutes les régions de la province.

Les instituteurs inscrits à cette processus de la méthode scientifique, le questionnaire-enquête et sa préparation, le travail en équipe et la dynamique de groupe, les modes d'échantillonnage et leur valeur, la rédaction d'un rapport de recherche, etc.

Des séances de laboratoire compléteront les parties théoriques afin d'accroître l'utilité des cours. On a prévu aussi la visite d'un centre d'information bien organisé.

Période très active, la fin du mois d'août permettra à la profession enseignante laïque de se retremper avant le commencement d'une nouvelle année scolaire. L'entrée des classes dans le secteur public aura lieu le mardi, 3 septembre.

N.D.L.R. — C.I.C. est Corporation des Instituteurs catholiques.

(Propos d'un étudiant devenu vieillard)

Les gens assez âgés ont connu l'éducation sous des formes différentes de celles qu'offre aujourd'hui la société aux jeunes qui désirent s'instruire. Cette transformation est due à plusieurs facteurs comme l'industrialisation de notre pays, l'augmentation de la population étudiante, la nécessité toujours plus grande d'acquérir des connaissances plus poussées, plus spécialisées. Quoiqu'il en soit, l'école a beaucoup changé.

Autrefois on allait à l'école du village ou du rang. L'institutrice y enseignait la première, la deuxième, la troisième année etc... Elle devait tenir à l'ordre les grands écervelés comme les petits "bouts de chou". Son salaire était dérisoire; son zèle infatigable. Les élèves faisaient de grande distance à pied pour se rendre à l'école. La visite de l'inspecteur était l'événement de l'année. Tremblant à la pensée d'avoir à répondre à des questions, mal à l'aise parce qu'on était "bien peigné et bien brossé", on chantait en coeur: "Bonjour M. l'Inspecteur..."

Aujourd'hui c'est bien différent. Les jeunes prennent l'autobus scolaire pour se rendre à des écoles qu'il conviendrait davantage d'appeler des cités ou des universités étudiantes. On y trouve de tout: gymnase, cafétéria, laboratoire, piscine, chapelle et... ah oui... des classes. Les professeurs n'enseignent même plus la huitième année; ce sont maintenant des spécialistes en mathématiques, en lettres ou que sais-je encore! Messieurs les commissaires ne se battent plus pour payer la réparation de la "toilette extérieure"; ils brassent des grosses sommes d'argent, reçoivent un salaire, et parfois, lorsque la situation est vraiment désespérée, remontent les taxes...!

Dans quelques années, l'écran téléviseur remplacera le professeur, au carnet de notes sera substitué le magnétophone portatif, les examens seront corrigés par des appareils électroniques. D'autres inventions qu'on ne peut imaginer encore feront dire aux gens d'âge mûr: "Que de transformations depuis la petite école régionale!"

M. GERIN LAJOIE A ALMA

## Le Gouvernement verra sous peu aux finances des Commissions Scolaires

par Pierre O'NEIL (La Presse)

Terminant sa visite dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré samedi au cours d'une assemblée publique que d'ici une ou deux semaines il serait en mesure d'annoncer quels seront les termes d'une politique générale du gouvernement en ce qui concerne la libération des dettes des commissions scolaires.

Il a ajouté que les mesures adoptées prochainement par le gouvernement ne seraient que des solutions à court terme et que pour régler le problème à long terme, il faudrait attendre la conclusion de la commission qui enquête sur la fiscalité provinciale.

Les moindres commissions rurales opèrent à déficit et quant aux commissions urbaines, elles sont en pleine évolution et doivent faire face à des dépenses très considérables aussi bien en équipement qu'en professeurs.

Au cours de la rencontre, le ministre a par ailleurs rappelé que le gouvernement provincial est favorable à l'établissement d'une loterie dont le produit pourrait, entre autres choses, servir au financement de l'expansion de nos institutions scolaires.

## Vibrant hommage à Madame et Monsieur Roch Grenache président de Grenache Inc.



M. et Mme Roch Grenache

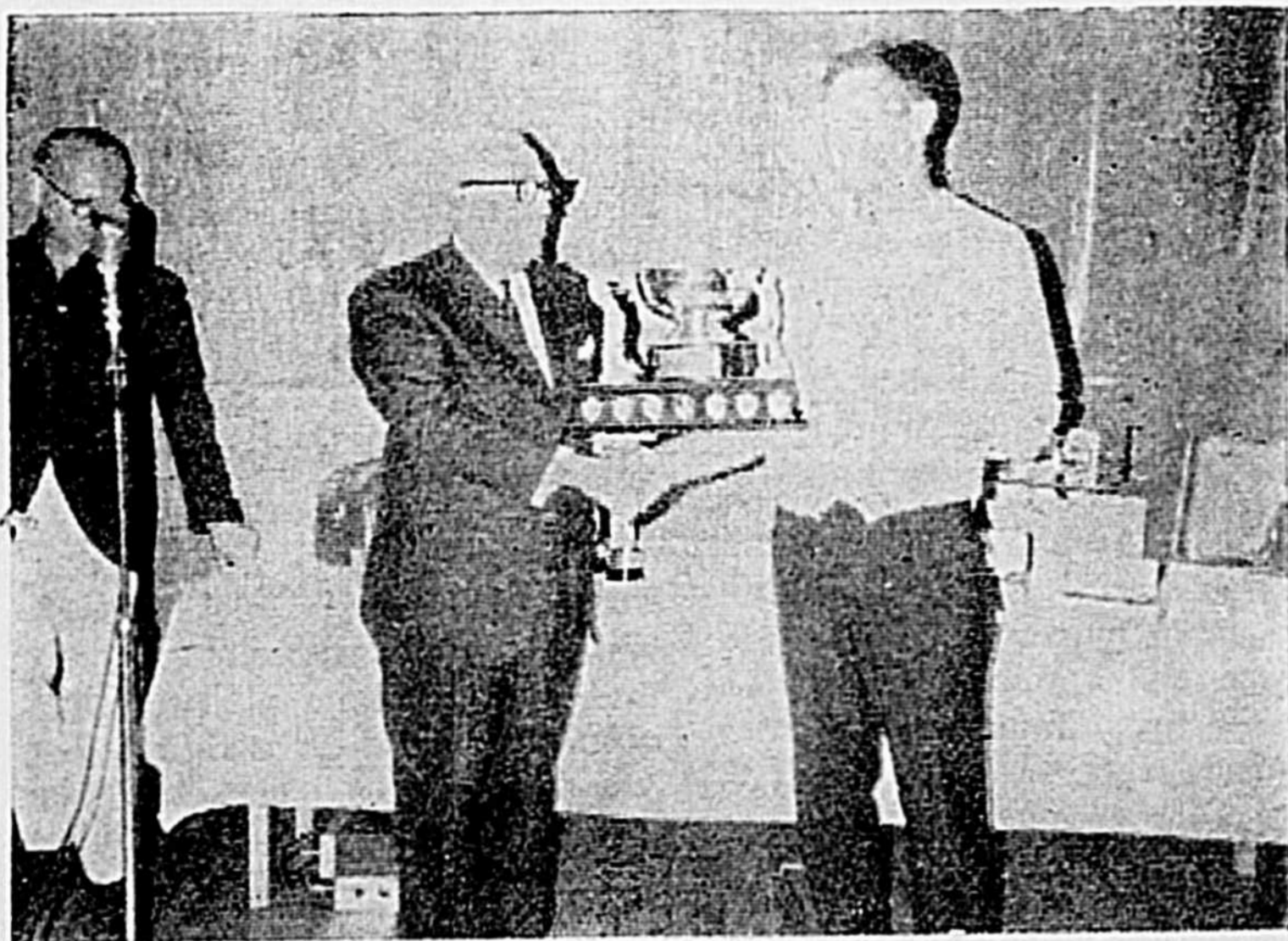
Il y a quelques semaines, plus de 200 parents et amis, répondant à l'invitation des enfants, se réunissaient au restaurant Sambo de Montréal pour célébrer les noces d'argent de Mme et M. Roch Grenache, président de la si dynamique firme de produits alimentaires Grenache Inc.

L'occasion est excellente pour rappeler la modeste origine et la montée en flèche de l'une des plus prometteuses entreprises de chez nous qu'est Grenache Inc. Roch et Félix Grenache sont à juste titre fiers d'avoir fait de la beurrerie paternelle à St-Damien de Berthier une entreprise d'envergure nationale et dont l'actif dépasse le million. Signalons que l'année 1961 a été particulièrement active pour Grenache Inc., avec l'acquisition de deux autres commerces de produits alimentaires: Marina Ice Cream, en janvier, et l'usine David Lord de St-Eustache, en octobre. La compagnie possède donc trois usines, à St-Damien, à St-Eustache et rue Davidson à Montréal, où se trouve son siège social. Depuis quelques mois, elle a même étendu ses ventes au marché américain où les premiers résultats sont plus qu'encourageants.

Roch Grenache fréquenta l'école paroissiale de St-Damien et l'école de Laiterie de St-Hyacinthe. Il est aussi diplômé des Hautes-Études de Montréal. Il apprit les éléments du métier avec son père. Dix ans plus tard, avec son frère Félix qui avait suivi ses traces, il faisait l'acquisition de l'entreprise. En 1948, cette dernière se transformait de Grenache et Frères en Grenache Incorporée. L'usine de Montréal fut ouverte en 1954. Deux autres frères, car ils sont maintenant quatre, sont venus se joindre aux aînés. Gaston, directeur des ventes dans la crème glacée, et Jean directeur des ventes dans l'épicerie. Les frères Grenache continuent de s'intéresser très activement au développement de leur région natale. Entre autres initiatives, ils ont été les promoteurs de l'entretien des chemins d'hiver, en collaboration avec d'autres industriels et plusieurs cultivateurs, et sans recourir à aucun octroi gouvernemental. Félix est président des syndicats responsables de la construction de l'église de St-Damien.

Les frères Grenache s'implantèrent à Montréal avec le même esprit de travail, de dévouement et de loyauté. Aussi, en plus de connaître le succès en affaires, furent-ils spontanément acceptés dans tous les milieux. Roch fut administrateur et président, en 1961-62, de l'Association des Fabricants de Crème Glacée de la Province de Québec. Il fut également administrateur de la Société Provinciale d'Assurance Mutuelle. Il siège actuellement aux conseils de la compagnie Nationale de Gestion et de la Chambre de Commerce du District de Montréal. Il est membre du Club Richelieu-Montréal Inc., du Club Canadien, du Club de Réforme et du Seignior Club. Il est

### LE CHAMPION JUNIOR DE LA PROVINCE



(Photo L'Action populaire Limitée)

Bill Warrell du club de Golf Donnacona s'est mérité les honneurs dans la classe junior, lors du tournoi disputé sur le parcours du club de Golf de Joliette, les 6 et 7 août derniers. Bill a réussi un score de 231 coups pour 54 trous, soit un avance de seulement deux coups sur son plus proche rival, Don Henderson du club Municipal de Montréal. Sur la photo ci-dessus, nous voyons le donateur du trophée M. Clerke faisant la présentation officielle de son trophée au champion Bill Warrell.

Chevalier de Colomb au 4e degré.

En 1938, Roch Grenache épousait Mlle Rita Deslauriers. La famille qui habite Montréal, compte cinq enfants: Pierre, Paul, Cécile, Francine et Maurice. En 1942, Félix Grenache épousait Mlle Eugénie Lessard. La famille, qui habite toujours St-Damien, compte également cinq enfants: Claude, Michel, Danielle, Denise et José.

Il va sans dire que les frères Grenache ont des projets d'envergure. Même s'ils sont plutôt discrets à ce sujet, leur récente émission-éclair et survenue de \$600,000. par l'intermédiaire des Placements Plessis Inc. est plutôt éloquent. Nous devrions en savoir davantage très bientôt. Aux familles et aux entreprises Grenache, le Québec offre ses félicitations et ses vœux succès continu.

## P. S. Baril, D.C.

CHIROPRACTICIEN

A PARTIR DU 3 SEPTEMBRE

BUREAU: MARDI ET JEUDI

4 H. A 6 H. ET 7 H. A 9 H. P.M.

3, RUE STE-ANGELIQUE SUD, JOLIETTE

## Clinique Des Rosiers

Mme Denise Desrosiers

Electrologue Diplômée de Hoffman, N.Y.

Enlèvement définitif des poils superflus par électrolyse  
seul traitement reconnu par les autorités médicales

- Traitement sans danger, sans douleur,  
sans suites fâcheuses

760, Manseau

Joliette

PL. 3-7889

## Nouvelle encourageante pour les apiculteurs

L'année apicole a débuté sous de mauvais auspices. Les pertes d'hiver ont été très lourdes en certains districts et la température peu favorable au développement des colonies. En plus de tout cela, les Cantons de l'Est et la région de Montréal ont souffert de la sécheresse.

Les perspectives n'étaient guère brillantes. Tous les apiculteurs s'attendaient à une récolte en dessous de la normale. Heureusement les pluies sont venues sauver la situation. En dépit du mauvais temps et des nuits plutôt froides les colonies se sont développées très vite. Les rapports qui nous arrivent d'un peu partout sont des plus encourageants et tout laisse prévoir une récolte de beau miel blanc au-dessus de la normale.

La morale de tout ceci, c'est qu'il faut savoir se fier à la Providence. Elle sait mieux que nous ce qui nous convient et Elle peut facilement changer la face des événements pour notre plus grand bien. C'est ce qu'Elle a fait pour nous cette année.



Logez tout le **CRÉDIT DONT VOUS AVEZ BESOIN** sous le même toit

**BANQUE DE MONTRÉAL**

**Plan de Financement Familial**

PRÊT ÉCONOMIQUE COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

## ATTENTION PARENTS

Votre Courtier D'ASSURANCE-ACCIDENT DES ÉCOLIERS depuis 5 ans

### FRENETTE INC.

Assurances générales

Yvon Boyer, C.D.A.A., prés.

Tél. PL. 6-4750 ou PL. 6-1100

556, MANSEAU, JOLIETTE

Vous offre le PROJET D'ASSURANCE-ACCIDENT pour vos enfants:

PLAN A	\$1.00 par année
PLAN B	\$2.50 par année
PLAN C	\$4.00 par année

- 1—Frais médicaux encourus durant 104 semaines.
- 2—Remboursement de frais dentaires.
- 3—Mort accidentelle.
- 4—Perte de membres.

PROTEGEZ VOS ENFANTS DANS:

## L'ALLIANCE Compagnie Mutuelle d'assurance-Vie

Une Compagnie CANADIENNE-FRANCAISE qui assure les écoliers de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Lévis, Sherbrooke, etc.

**N.B. NOUS DISTRIBUERONS LES DEPLIANTS DES L'OUVERTURE DES CLASSES.**